

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE969

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 12 BIS

A l'alinéa 6, substituer au mot :

« conformément »

les mots :

« dans les conditions prévues »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.